

Se donner un nouveau cap. Rapport annuel sur l'état de la France en 2020

Déclaration du groupe de l'UNAF

La crise sanitaire de la Covid-19 a fait basculer la France dans une crise économique et sociale de grande ampleur. Selon l'OFCE, le taux de chômage devrait repasser au-dessus de 10 % avec des pics annoncés à 13 % ou même 16 % au cours de l'année 2020.

Les dispositifs d'aides, bien que massifs, n'ont pu garantir un maintien à l'identique des revenus, hormis pour certaines familles. Deux mois de dispositif d'activité partielle ont ainsi représenté une perte moyenne de 410 € par ménage toujours selon l'OFCE.

L'étude de l'UNAF « Impacts du confinement et de la crise sanitaire sur le budget des familles » menée auprès des services d'accompagnement budgétaire des Udaf souligne que les difficultés financières des familles se sont aggravées pendant le confinement. 55 % des familles ont subi une hausse de leurs dépenses, alors que seulement 11 % des ménages ont profité d'une baisse de leurs charges courantes. L'augmentation des dépenses, estimée à 200 € en moyenne, s'explique par la hausse du budget alimentaire, par la présence de personnes supplémentaires au domicile, en particulier les enfants majeurs revenus à la maison, et par l'achat d'équipements numériques pour la scolarité en ligne. Les grands-parents ont été aussi amenés à aider financièrement leurs enfants en difficulté à cause de la crise sanitaire.

Avec l'horizon économique extrêmement difficile et en l'absence d'intervention publique, les difficultés financières de ces familles risquent de se renforcer et nombre d'entre elles pourraient basculer dans le mal endettement voire la pauvreté. La présence d'enfants impacte le pouvoir d'achat. En effet, 13 % des ménages avec enfants ont des arriérés de paiement de factures ou de mensualités, contre 5,7 % des ménages sans enfant. Ils sont 23 % à être susceptibles de connaître des fins de mois difficiles ou très difficiles, contre 14 % des ménages sans enfants. 36 % d'entre eux estiment ne pas pouvoir faire face à une dépense imprévue, contre 26 % des ménages sans enfants. Enfin, la fréquence des découverts bancaires double selon qu'un ménage a ou non des enfants. Ces difficultés sont particulièrement prégnantes pour les familles monoparentales comme celles dont l'un des parents est en contrat précaire.

L'ensemble de ces éléments confirme que la famille doit être vue comme un acteur économique majeur, et la politique familiale comme un outil économique à part entière. L'UNAF ne pourra se satisfaire d'une seule politique de remédiation sociale. Le fait familial doit être un critère structurant de la relance.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.